



Il faut encore trois jours pour ériger les 21 autres obstacles. PATRICK MARTIN

...ion  
...de  
...A  
...les  
...es-  
...de  
...elle,  
...s de  
...racer  
...t un  
...per,  
...har-  
...ours  
...t et

campagne, se félicite Antoine Orsini. Et une vue dégagée sur les montagnes.»

Car la dimension locale est essentielle. «Nous ne voulons pas être les gars qui débarquent de la capitale française avec nos gros souliers. Raison pour laquelle nous travaillons au maximum avec des prestataires locaux: Chasot Concept pour l'organisation, l'entreprise Crausaz pour le terrassement, les paysans locaux dont nous traversons les parcelles...» Près de 4000 Mud Guys sont ins-

crits, alors que les organisateurs en espèrent 5000. Leur profil? Il est varié: 35% de femmes et 65% d'hommes, des jeunes comme des seniors, des individuels comme des équipes. «Chaque obstacle peut être évité. Le Mud Day se veut accessible à tous», insiste Antoine Orsini. Mais pas aux Mudviettes, donc.

**Aigle, Les Glariers**  
Samedi 17 juin (8 h-19 h)  
Infos et inscriptions:  
[www.themudday.com](http://www.themudday.com)

## «Halte aux forages» veut manifester en septembre

**Villeneuve-Noville**  
Le collectif rebondit après une décision de justice en sa faveur

«Halte aux forages Vaud» veut manifester devant le site de prospection - aujourd'hui inactif - situé à Noville. «La date arrêtée est le samedi 9 septembre. Je dépose cette semaine une demande via le formulaire POCAMA (ndlr: Portail cantonal des manifestations)», indique Joseph Trüeb, membre du comité. L'an passé, toujours début septembre, la commune de Noville avait interdit la manifestation sur son territoire, laquelle devait partir de Villeneuve. Deux recours contre la décision d'interdiction avaient été préalablement déposés près le Tribunal cantonal, qui avait d'abord refusé d'octroyer des mesures d'urgence pour permettre à la marche de se dérouler. Un petit rassemblement de trente minutes avait alors réuni dans le calme une centaine de personnes sur les quais villeneu-

Fin mai, la Cour vaudoise a jugé sur le fond. Dans son arrêt,

elle déboute une recourante, mais donne raison à «Halte aux forages Vaud» (24 heures du 7 juin). «D'où la volonté pour le collectif de réorganiser une marche pacifiste, qui sera encadrée de manière à éviter tout débordement», déclare Joseph Trüeb. Environ 500 opposants - suisses et français - à la prospection dans le Léman sont attendus sur les quais de Villeneuve. Ils entendent se rendre ensuite via les Grangettes devant le site Petrosvibri. A noter que la demande ne peut être déposée via POCAMA que sur une seule commune, Villeneuve en l'occurrence; point de départ de la marche. «Néanmoins, et par souci de concorde, je vais contacter le syndic de Noville, Monsieur Karlen, pour l'aviser de notre démarche», conclut Joseph Trüeb.

Sur ce même sujet, répondant mardi à une question du député Jean-Michel Dolivo, le Conseil d'Etat par la voix de Béatrice Métraux «entend rappeler aux communes leurs obligations en matière de droit constitutionnel et la portée de l'autorisation de manifester.»

**Christophe Boillat**

qui avait duré de nombreuses heures. Le montant des dégâts se chiffrait alors à plusieurs millions de francs.

Dix mois d'investigations menées en collaboration avec les spécialistes incendie de l'Ecole des sciences criminelles (ESC) de l'Université de Lausanne ont permis de révéler l'origine de l'incendie. «Le feu a débuté dans la partie sud-est du complexe, dans une salle où se trouvaient des machines, explique le procureur. Il s'agit d'un bâtiment à plusieurs étages qui s'est effondré.» Tant une cause technique qu'une intervention humaine sont envisageables, «sans pou-

sans que cela n'apporte aucune certitude»

**Philippe Barboni** Procureur

La suite la plus plausible serait que le dossier soit mis à côté en attendant de nouveaux éléments qui permettraient de débloquer la situation, mais sans grand espoir. «Aucune piste n'a été écartée», assure le procureur. Et de conclure: «Même les plus absurdes ont été vérifiées sans que cela n'apporte aucune certitude.»

**Antoine Hürlimann**

## Tourisme et Sécurité pour la nouvelle élue

**Avenches**  
Elue tacitement suite à la démission d'Yves Nicolier, Laure Ryser entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet. Elle reprend les dossiers d'un autre municipal, Eric Schürch

La démission du municipal PLR Yves Nicolier, annoncée début mai avec effet au 30 juin, entraîne une petite réorganisation au sein de la Municipalité d'Avenches. Et ces changements ne concernent pas uniquement la nouvelle venue, la PLR Laure Ryser, élue tacitement voilà 15 jours.

De fait, seuls deux des sept dicastères - ceux de l'UDC Pascal

Buache et d'Enrico Fiecht - membre du Rassemblement avenchois (RA) - ne subissent pas de modifications significatives.

La trentenaire hérite ainsi du Tourisme, de la Sécurité et de la Culture. Ce dernier dossier était géré par le PLR et vice-syndic Gaetan Aeby, alors que la mère de famille, conseillère en communication, reprend les dossiers des premiers des mains d'Eric Schürch. En «échange» de sa démission, ce membre du RA s'occupera désormais de l'Urbanisme de la commune. Yves Nicolier s'occupait jusqu'alors.

Le démissionnaire laisse également les finances communales dont s'occupera désormais syndique socialiste, Roxan Meyer Keller. **F.R.A.**

**Orbe**  
Une balançoire finit en fumée

La balançoire en «nid d'oiseaux» du parc Saint-Claude, au pied du centre-ville d'Orbe, a été victime d'un incendie dans la nuit de lundi à mardi. Huit sapeurs-pompiers et deux véhicules du SDIS de la plaine de l'Orbe ont été dépêchés sur place, en plus de la gendarmerie. A l'origine des flammes, des copeaux déposés sur la balançoire peu avant 1 h du matin. La Ville d'Orbe réfléchit aux suites à donner à l'affaire, et dit «déplorer» un tel acte préjudiciable à la collectivité. **E.L.B.**

**Yverdon**  
Un nouveau chef jardinier

Le Service des travaux et de l'environnement d'Yverdon a l'homme de la situation sous la main. Ses responsables viennent en effet de nommer Lionel Guichard au poste de chef jardinier. Engagé en tant que fleuriste-paysagiste à la commune en 2004, il prend la succession de Gilbert Bossy, parti à la retraite ce printemps. Il assurera la gestion et le fonctionnement du secteur «Jardins», tout en coordonnant l'ensemble des activités d'entretien, de maintenance et d'amélioration des espaces verts. **F.I.**